



Pôle Petite Enfance
Service du Relais Petite Enfance
6 rue Professeur Lejeune
56 530 QUEVEN
02.97.05.38.86
rpe@mairie-queven.fr

AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AUX ANIMATIONS DU RPE

(Valable pour la durée de l'accueil de l'enfant)

M. et/ou Mme parent(s) de
l' enfant :.....
Né(e) le, habitant sur la commune de (1)
Accueilli chez M.....depuis le

Certifie(nt) avoir pris connaissance et accepte(nt) le règlement intérieur du RPE
Quéven/ Gestel

Autorise (nt) les animatrices du RPE à photographier mon enfant et à utiliser ces
photographies et vidéos dans un but pédagogique et afin de promouvoir le service (presse PQR,
Ouest France, Télégramme, sites internet de Quéven et Gestel, ainsi que les supports de
communication municipaux). Toute autre communication sur un support extérieur est exclue. (2)
Les matinées d'éveil sont animées par les animatrices du RPE et parfois par des intervenants
extérieurs.

Personne à prévenir en cas d'urgence

(1) :

Téléphone (1) :

Date et signature des parents précédés de la
mention « lu et approuvé »:

(1): *Mention obligatoire*

(2) : *En cas de désaccord, rayer la mention*